



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Décision du CRTC : le problème demeure entier alors qu'il y a urgence d'agir

Montréal, le 18 avril 2019 — Québecor prend acte de la décision rendue aujourd'hui par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et entend la respecter. L'entreprise évaluera toutefois ses recours et rappelle qu'un débat juridique a été entrepris sur la légalité de l'intervention du CRTC.

« Nous comprenons la position juridique qui a présidé à la décision. Nous ne pouvons toutefois faire l'économie de réitérer le fait que le problème demeure entier. Le profond déséquilibre qui règne en matière de rétribution des chaînes spécialisées entraîne de considérables conséquences sur la pérennité et la viabilité de notre télévision francophone. Nous réitérons également notre souhait de voir le CRTC et le gouvernement du Canada accélérer les modifications nécessaires face aux profondes mutations qui assaillent notre télévision. Nous tenons à informer le Conseil de notre entière collaboration pour arriver à la réalisation d'un cadre réglementaire permettant d'assurer la viabilité de notre activité. Il est urgent d'agir! », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

« Le *statu quo* n'est plus une option. Bell doit reconnaître la problématique qui affecte l'ensemble de l'industrie et accepter de négocier de bonne foi. Nous l'avons proposé à plusieurs reprises, notamment auprès de la Cour supérieure du Québec et du CRTC, et sommes toujours engagés à le faire. Nos chaînes spécialisées doivent demeurer fortes, au grand bénéfice des artisans d'ici et de nos téléspectateurs francophones », a ajouté France Lauzière, présidente et chef de la direction de Groupe TVA.

Rappelons que Québecor demande un rééquilibrage des redevances versées aux chaînes spécialisées, non pas en se basant sur les tarifs historiques, mais en fonction de la juste valeur marchande de chaque chaîne, établie selon des critères objectifs et mesurables tels que les cotes d'écoute, le choix des chaînes sur mesure ainsi que les investissements en programmation. Le consommateur n'a pas à payer plus cher pour ses chaînes, c'est à l'industrie de s'ajuster. Un service de programmation devrait également être en mesure de retirer son signal afin de pallier au pouvoir de négociation des télédistributeurs. Enfin, les arbitrages de l'offre finale devraient être volontaires.

À propos de Groupe TVA

Groupe TVA inc. est une entreprise de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, de la production cinématographique et audiovisuelle ainsi que des magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques de langue française en Amérique du Nord et une des plus grandes entreprises privées de production. L'entreprise est aussi la plus importante dans le secteur de l'édition de magazines

francophones et publie plusieurs des plus populaires titres anglophones au Canada. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Quebecor

— 30 —

Renseignements :

Québecor

514-380-4572

medias@quebecor.com